

Haute-Garonne



recensement
agricole
2010

Premières tendances

Haute-Garonne, département de grandes cultures

- 1^{er} en blé dur : 60 000 ha devant Eure-et-Loir
- 3^e pour le tournesol : 56 000 ha après Gers et Charente-Maritime
- 3^e pour le soja : 5 000 ha après Gers et Lot-et-Garonne
- 2^e pour le chanvre fibres : 800 ha après Aube

7,5 % des exploitations en agriculture biologique

245 exploitations engagées

250 exploitations en conversion

Une exploitation sur dix en signes officiels de qualité

- 265 en Label Rouge
- 65 en AOC-AOP
- 115 en IGP

Haute-Garonne, premier département français pour le blé dur

En 2010, le département de la Haute-Garonne compte 6 410 exploitations pour une superficie agricole utilisée (SAU) de 331 000 ha.

La diminution du nombre d'exploitations départementales depuis 2000 est de 24 %, trois points de plus que la moyenne régionale. Les terres agricoles ont continué d'alimenter l'urbanisation, ce qui explique en partie un taux élevé (4,3 %) de perte de SAU. En moyenne, 1 500 ha ont disparu chaque année depuis 2000 contre 1 800 par an entre 1988 et 2000.

La SAU moyenne des exploitations a augmenté de 11 ha pour atteindre 52 ha. Elle se compose pour 86 % de terres labourables (Midi-Pyrénées : 70 %). La SAU moyenne est de 153 ha pour les grandes exploitations et de 65 ha pour les moyennes. Les petites exploitations disposent quant à

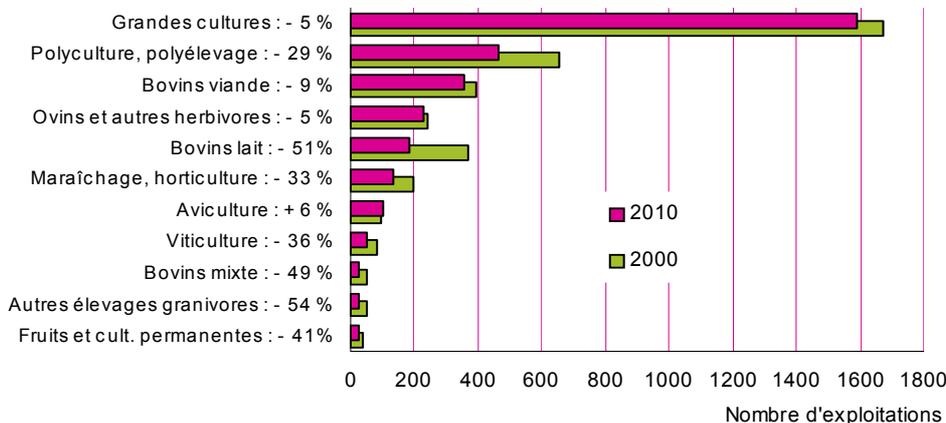
elles de 14 ha en moyenne. Les moyennes et grandes exploitations occupent 86 % du territoire agricole utilisé et réalisent 91 % de la production brute standard (PBS) du département.

Les exploitations spécialisées en céréales, oléagineux et protéagineux, qui représentent 47 % des exploitations de la Haute-Garonne, détiennent 60 % des surfaces agricoles. Leur contribution à la PBS du département est de 42 %. La Haute-Garonne est le premier département français pour la culture du blé dur et le troisième pour celle du tournesol.

Le paysage agricole haut-garonnais est très contrasté entre le sud tourné vers l'élevage d'herbivores, le centre où dominent les céréales et le nord ponctué de cultures maraîchères, horticoles et viticoles.

Une agriculture moins diversifiée

Orientation des exploitations de la Haute-Garonne



Champ : moyennes et grandes exploitations

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Répartition du travail dans les exploitations agricoles

- les chefs et coexploitants : 71,5 %
- les autres actifs familiaux : 11 %
- les salariés permanents : 9,5 %
- la main-d'œuvre occasionnelle et saisonnière : 4,5 %
- les entreprises de travaux agricoles et les CUMA : 3,5 %

En Haute-Garonne, plus d'un exploitant sur quatre est une femme.

■ Un recensement tous les dix ans sur l'ensemble du territoire français, des comparaisons communales, nationales et internationales

■ Les données portent sur la campagne 2009-2010

■ Prochainement les publications Agreste Midi-Pyrénées :
- un mémento
- des analyses régionales et départementales sur de nombreux thèmes

■ Prochainement sur internet par commune :
Cartographie interactive
Données de cadrage
Données détaillées

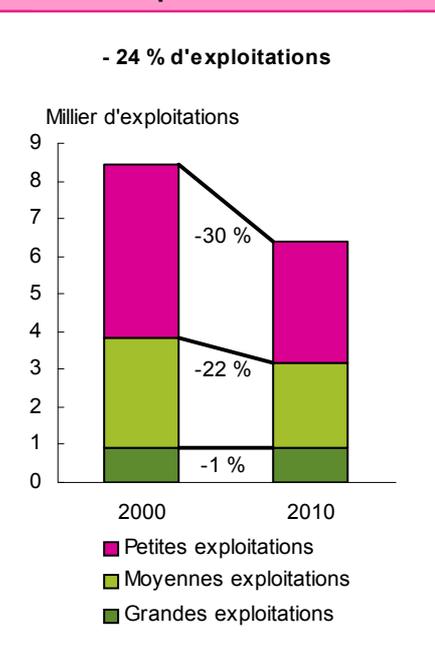
■ Suivez l'actualité du recensement sur :
www.agreste.agriculture.gouv.fr
et sur
www.draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr

Le maraîchage mobilise le quart des salariés permanents

En dix ans, l'emploi dans les exploitations agricoles de la Haute-Garonne a diminué de 27 % et représente en 2010 6 900 unités de travail annuel (UTA). Les 6 410 exploitations agricoles de la Haute-Garonne restent des entreprises familiales que dirigent 7 380 chefs et coexploitants, avec l'aide permanente de 2 900 autres personnes qui leur sont, sept fois sur dix, apparentées. Cet effectif total de 10 280 personnes représente, en équivalent temps plein, 6 360 UTA. D'autres travailleurs viennent en renfort lors de pics d'activité, notamment saisonniers. La main-d'œuvre occasionnelle fournit ainsi 300 UTA et les employés des entreprises de travaux agricoles en apportent 230. Les exploitations spécialisées en grandes cultures fournissent la plus

grande part des emplois agricoles (43 % du nombre d'UTA), suivies par celles de polyculture et polyélevage (15 %), de bovins-viande (11%) et d'ovins et autres herbivores(10%). Les exploitations orientées en maraîchage-horticulture ne représentent que 3 % des exploitations mais utilisent 7 % des UTA. Elles sont des employeurs importants pour les salariés permanents non apparentés (0,9 UTA en moyenne par exploitation), devant les viticulteurs (0,7 UTA). Les 50 % de petites exploitations contribuent au vivier d'emploi agricole haut-garonnais pour seulement 28 % du nombre total d'UTA. Les grandes exploitations, au contraire minoritaires (14 %), utilisent 31 % des UTA et 56 % du travail réalisé par la main-d'œuvre non familiale.

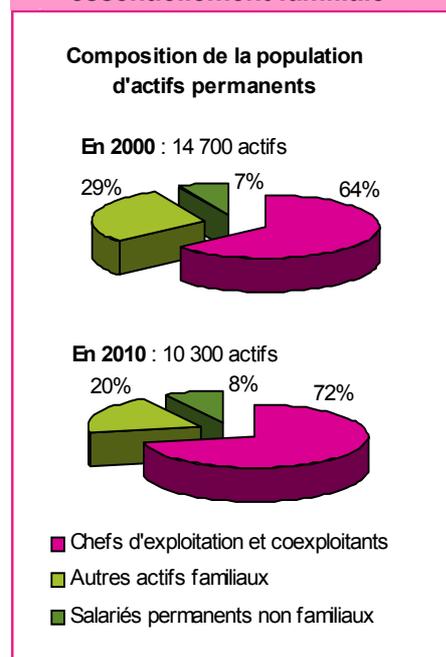
Chute importante des petites exploitations



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

En moyenne, une forme sociétaire (GAEC, EARL, autres) utilise 2,5 fois plus d'emploi qu'un exploitant individuel

Une main-d'œuvre essentiellement familiale



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Les exploitations moyennes et grandes occupent 58 % de la main-d'œuvre permanente et génèrent 72 % de l'emploi total.

Une exploitation sur cinq en circuit court

En 2010, un peu moins de 4 % des exploitations agricoles transforment elles-mêmes tout ou partie de leurs productions. En dix ans, leur effectif est passé de 310 à 240. Les orientations de production dominantes de la Haute-Garonne, grandes cultures et bovins, sont peu concernées par ce genre d'activité. En revanche, les orientations les plus impliquées que sont la viticulture-arboriculture (29 %) et les élevages hors sol (14 %) ne représentent plus que 5 % de l'ensemble des exploitations de Haute-Garonne.

Neuf fois sur dix, les exploitations qui transforment elles-mêmes leurs produits utilisent, en parallèle, un réseau court de distribution. Il prend la

forme soit de vente directe au consommateur, soit de vente via un seul intermédiaire : le restaurateur, le commerce de détail...

Des 6 180 exploitations qui ne font pas de transformation à la ferme, 15 % sont concernées par les circuits courts.

Sur cent exploitations, 83 ont recours à la vente en circuit court quand elles produisent des légumes ou des fleurs, 38 lorsqu'il s'agit de fruits, de vin ou de volailles, et 20 dans les élevages d'herbivores.

Au total, l'effectif des exploitations agricoles pratiquant ces formes de commercialisation est passé de 1 040 en 2000 à 1 150 en 2010. Leur part relative a progressé de six points et atteint 18 %.

21 % de formes sociétaires

En Haute-Garonne, 79 % des exploitations agricoles sont dirigées par des exploitants individuels. Ce taux est supérieur au taux régional de 76 %, notamment parce que les petites exploitations restent majoritaires et que les orientations d'élevage herbivore, souvent en GAEC, sont peu représentées (25 %).

On ne trouve ainsi que 4 % de GAEC et 10 % d'EARL. Les autres statuts juridiques (société civile, société anonyme...) ont plus de succès que dans les autres départements de Midi-Pyrénées. En Haute-Garonne, ils

concernent 7 % des exploitations contre 4 % en Midi-Pyrénées.

Dans les grandes exploitations, la part des formes sociétaires se rapproche du taux régional avec 25 % de GAEC, 34 % d'EARL et 14 % d'autres formes sociétaires.

Comme sur la France métropolitaine et sur Midi-Pyrénées, les chefs d'exploitation sont plus jeunes dans les exploitations de grande taille. Leur âge moyen y est de 47 ans contre 50 ans dans les exploitations de taille moyenne et 58 ans dans les petites exploitations.

Transformation à la ferme

- 2 % des petites exploitations
- 4 % des moyennes
- 9 % des grandes

Circuits courts

- 14 % des petites exploitations
- 20 % des moyennes
- 27 % des grandes

Transformation et circuits courts génèrent 1,4 UTA en plus

Nombre moyen d'UTA par exploitation		Transformation	
		Oui	Non
Circuit court	Oui	2,3	1,6
	Non	2,0	0,9

Prééminence du statut

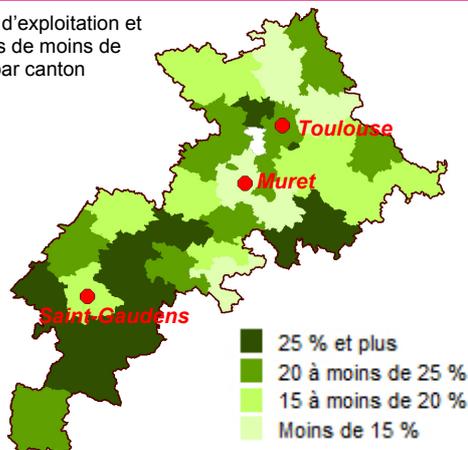
individuel, 79 % des exploitations :

- 96 % pour les petites exploitations
- 62 % pour les moyennes et les grandes

Production brute standard moyenne des EARL 5 fois supérieure à celle des exploitations individuelles.

Plus de jeunes au sud

Part des chefs d'exploitation et coexploitants de moins de 40 ans par canton

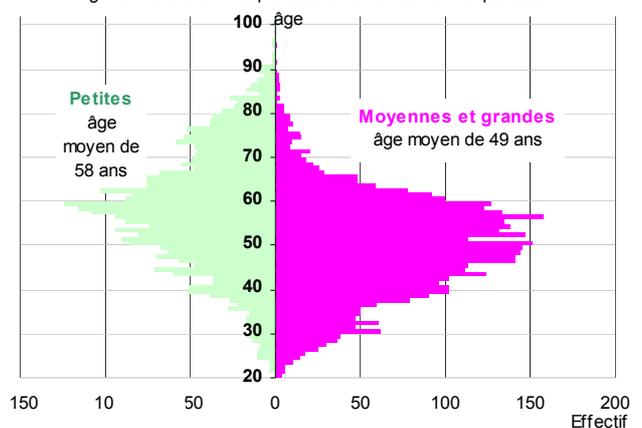


Champ des moyennes et grandes exploitations

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Chefs des petites exploitations plus âgés

Age des chefs et coexploitants selon la taille de l'exploitation



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Surface moyenne, 52 hectares par exploitation

		Ensemble des exploitations				Moyennes et grandes exploitations			
		Haute-Garonne		Midi-Pyrénées		Haute-Garonne		Midi-Pyrénées	
		2010	Evolution %	2010	Evolution %	2010	Evolution %	2010	Evolution %
Exploitations agricoles	millier	6,4	- 24,2	47,6	- 21,0	3,2	- 17,3	26,3	- 19,1
Chefs et coexploitants	millier de personnes	7,4	- 20,9	56,6	- 18,0	4,1	- 12,6	35,0	- 14,8
Salariés permanents hors famille	millier de personnes	0,9	- 20,1	6,2	- 7,6	0,8	- 16,9	5,8	- 7,2
Travail agricole	millier d'UTA	6,9	- 27,0	60,8	- 24,4	5,0	- 23,3	47,9	- 23,4
Superficie agricole utilisée	millier d'hectares	331,0	- 4,3	2 291,5	- 3,0	286,3	- 1,3	1 991,4	- 1,7
Surfaces toujours en herbe	millier d'hectares	42,9	- 15,3	622,1	- 7,0	31,0	- 7,6	495,5	- 4,7
Terres labourables	millier d'hectares	286,0	- 2,2	1 614,4	- 0,8	253,4	- 0,2	1 443,3	- 0,1
Effectif de vaches laitières	millier de têtes	13,1	- 34,8	138,4	- 22,7	13,0	- 34,5	137,5	- 22,4
Effectif de vaches nourrices	millier de têtes	41,6	- 11,5	455,2	- 9,7	36,2	- 2,7	397,1	- 4,7
Effectif de brebis laitières	millier de têtes	0,4	- 54,0	697,6	+ 0,4	0,3	- 59,4	693,9	+ 0,3
Effectif de brebis nourrices	millier de têtes	48,2	- 21,9	679,6	- 21,4	40,5	- 18,2	608,3	- 20,1
Effectif de canards gras ou à gaver	millier de têtes	287,9	+ 116	3 346,2	+ 44,0	284,8	+ 122	3 318,0	+ 47,6

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

* évolution entre 2000 et 2010

Définitions

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a une **activité agricole** soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales.

- elle **atteint une certaine dimension**, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production atteignant un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...)

- sa **gestion courante est indépendante de toute autre unité**. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene ou d'un identifiant de demande d'aide de la Politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.

■ **Les actifs agricoles** sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole.

Les **actifs familiaux** comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que les membres de la famille du chef d'exploitation et des coexploitants, dès lors qu'ils fournissent un travail sur

l'exploitation.

Les **salariés permanents** occupent un poste toute l'année, quelle que soit sa durée, temps partiel ou complet.

Les **salariés saisonniers** ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

■ Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des Cuma. Il est alors compté en temps de travail.

L'**unité de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la production brute standard (PBS). Ces coefficients résultent des valeurs moyennes calculées sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations **et permet de classer les exploitations selon leur dimension économique en « grandes exploitations »**, quand elle est

supérieure ou égale à 100 000 euros, en « moyennes exploitations » quand elle est comprise entre 25 000 euros et 100 000 euros, en « petites exploitations » quand elle est inférieure à 25 000 euros.

La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique**.

■ Les formes juridiques :

GAEC : groupement agricole d'exploitation en commun

EARL : exploitation agricole à responsabilité limitée

■ Signes officiels de qualité :

AOC : appellation d'origine contrôlée

AOP : appellation d'origine protégée

IGP : indication géographique protégée

■ Agriculture biologique :

Exploitations engagées : y compris celles en cours de conversion au sens de l'Agence Bio

En conversion : exploitations ayant prévu de s'engager dans les cinq ans

Agreste : la statistique agricole



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Midi-Pyrénées

Service Régional de l'Information Statistique Économique et Territoriale

Cité administrative Bât. E - Bd Armand Duportal - 31074 Toulouse Cédex Tél : 05 61 10 61 56

Mél : srise.draaf-midi-pyrenees@agriculture.gouv.fr

- Directeur régional : Michel SALLENAVE
- Directrice de la publication : Paula FERNANDES
- Rédactrice en chef : Dominique AYMARD
- Composition : Dany GAYRAUD

- Impression : SSP Toulouse
- Dépôt légal : à parution
- ISSN : 0246-1803
- © Agreste 2011